

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 20 Août

LES

## RESSOURCES DE LA FRANCE

Récemment la *Nouvelle Revue* publiait sous ce titre : « Les ressources sociales et politiques de la France », un article du plus haut intérêt, dû à la plume de M. Th. Funck-Brentans.

Dans cet article singulièrement suggestif, l'éminent économiste, avec une puissance d'induction remarquable, ne juge pas seulement de très haut, en la reprenant de très loin, pour la faire apparaître dans sa saisissante et redoutable synthèse, cette question ouvrière, dont l'intérêt devient chaque jour plus pressant, plus urgent, plus immédiat ; il ne demande pas seulement à la marche fatale de l'histoire un enseignement dont il importe toujours de tenir grand compte ; il met surtout en pleine lumière ce fait à la fois si considérable et si consolant que, de tous les Etats de la civilisation moderne, la France, en dépit de ses erreurs et de ses fautes, est encore celui qui possède le plus de ressources pour conjurer les dangers de la situation.

Et pourquoi en est-il ainsi ? M. Th. Funck-Brentans nous l'explique jusqu'à l'évidence lorsqu'il rappelle que nos classes ouvrières précisément parce qu'elles avaient été pénétrées des principes de la Révolution et appelées à l'exercice du pouvoir, ont conservé vivant le sentiment de leur égalité, la conscience de leur liberté personnelle, le besoin de leur indépendance, et, soutenant les révolutions successives de la bourgeoisie, ont achevé, en obtenant le suffrage universel, de s'assurer sur la marche des événements, une action continue et puissante.

A l'étranger, il n'en a pas été de même et c'est ce qui fait que le mouvement ouvrier y a pris une forme autrement agressive, autrement violente : ainsi en fut-il notamment, pour prendre les deux exemples les

plus rapprochés, en Angleterre et en Allemagne. Dans ces deux pays, les revendications politiques de la bourgeoisie sont, à vrai dire, demeurées indifférentes à la classe ouvrière ; celle-ci a poursuivi, en dehors des intérêts étrangers aux siens et pour elle seule, la lutte politique en vue de laquelle la bourgeoisie et la classe ouvrière s'étaient toutes deux prêtée en France une mutuelle assistance.

Tel est le caractère des Trade's Unions en Angleterre ; tel est aussi, avec les différences inhérentes à l'esprit des deux pays, le caractère du socialisme allemand. L'organisation des classes ouvrières, dans ces deux pays, présente une cohésion puissante et procède avec une discipline absolue ; mais ici comme là, l'horizon est restreint, le but est limité ; elles ne travaillent que pour elles ; le reste du monde leur est étranger.

Quel autre spectacle, dit avec raison M. Th. Funck-Brentans, offrent nos classes ouvrières animées de leur esprit de liberté et d'indépendance individuelles. Nous n'avons à redouter ni la force des syndicats anglais ni la cohésion du socialisme allemand. Plus turbulentes au point de vue politique, elles le sont infiniment moins au point de vue social. Ajouterons-nous qu'elles sont infiniment moins dangereuses pour l'ordre établi, précisément parce qu'elles ont dans celui-ci une place, en quelque sorte régulière, qu'elles n'y occupent pas dans les autres pays.

La grande force, la grande ressource de la France, c'est qu'au fond il n'y a pas antagonisme, mais connexité d'intérêts entre la classe moyenne et les classes ouvrières. Comme le dit M. Funck-Brentans, le principal moyen de donner satisfaction à ces dernières, c'est de favoriser la prospérité de nos classes moyennes.

« Cette prospérité peut seule, en effet, permettre à tout ouvrier qui aspire à s'affranchir du salariat, l'acquisition de l'indépendance et de la personnalité plus grandes dont jouissent nos classes moyennes. Par la

facilité qu'elle donne de s'élever, cette prospérité est la grande porte ouverte devant la classe ouvrière, par laquelle lui vient, comme un air vif et réconfortant, l'espoir de parvenir à une condition meilleure. »

Telle est bien, encore une fois, la différence essentielle qui existe entre les ouvriers français et les ouvriers étrangers ; les premiers sont chez nous les égaux politiques des autres citoyens ; dans les autres pays les ouvriers constituent une classe, un monde sinon inférieur, du moins isolé, un Etat dans l'Etat.

Dans l'article de M. Funck-Brentans, dont nous tenons à signaler le puissant intérêt, mais que nous ne pouvons ici, faute d'espace, qu'analyser d'une manière insuffisante, il y a beaucoup d'autres remarques judicieuses et profondes dont il serait à souhaiter de voir nos gouvernants s'inspirer lorsqu'ils élaborent des lois relatives à ces questions si graves.

Ainsi en est-il, notamment de ce que dit M. Funck, de la liberté d'association. En cette matière, on doit prendre bien garde de porter une atteinte cruelle et irrémédiable à la liberté du travail. Il serait dangereux de systématiser la lutte de tous contre tous au profit des plus forts : « Faire des lois protectrices des associations, c'est organiser la lutte entre elles ; mais faire des lois pour déterminer les responsabilités que chacun encourt, quelles que soient les associations où il lui plaise d'entrer, c'est assurer la liberté et faciliter le progrès, par cela seul que cette liberté n'est réprimée que dans ses abus et ses excès ».

En résumé, ne nous y trompons pas, c'est la liberté, ou pour mieux dire l'égalité politique qui est la principale garantie du progrès social ; et c'est en ce sens que l'on peut affirmer, croyons-nous, que la Révolution française a été un immense service rendu à l'avenir de l'humanité. Il ne faut point laisser diminuer cette garantie, il faut l'accroître, et c'est là le rôle, le devoir principal du gouvernement républicain.

Pour y parvenir — et c'est là un point que M. Funck-Brentans a dans sa conclusion mis en pleine lumière — le gouvernement dispose de ressources immenses et les réformes qu'il peut arriver à réaliser sont relativement faciles.

Pour atteindre ce résultat si désirable, il faudrait surtout que la nation, sans perdre sa cohésion, fût de plus en plus encouragée à user de sa puissance d'initiative, en même temps qu'à réaliser de précieuses économies de temps et d'argent ; dans cet ordre d'idées, il y a beaucoup à faire.

En tout cas, quelle que soit la gravité de la situation, qui est celle de l'Europe à cette heure, quelle que soit aussi l'urgence de ces redoutables questions ouvrières et sociales qui deviendront de plus en plus, en cette fin de siècle, la préoccupation capitale et constante de l'homme politique et du penseur, il y a moins que jamais à désespérer, à ce double point de vue, de l'avenir et de la fortune de la France. Nul pays ne possède des ressources politiques plus précieuses : « Elles sont plus grandes que les désastres que nous avons subis, que les fautes que nous avons commises, que les difficultés ouvrières et sociales qui nous effraient : sachons les utiliser. »

Tout est là.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Opérations au Dahomey

Porto-Novo, 18 août.

On sait qu'une colonne expéditionnaire, forte de 1,200 hommes, est partie aujourd'hui pour occuper Décamé et prendre position sur l'Ouémé.

Le village de Décamé, qu'il ne faut pas confondre avec le pays de Dékamé, est situé au nord du lac Denham, à proximité de l'Ouémé.

Cette nouvelle démonstration en forces dans la vallée inférieure de l'Ouémé a donc pour but d'assurer au colonel Dodds la route de Porto-Novo au fleuve et d'élargir de ce côté le cercle d'investissement des Dahoméens.

mentabattail il asséna sur la tête du petit Ridicoux unde res matres coups de poing dont il était coutumier sans être prodigue.

Les trois officiers mirent la pointe de leur épée sur la gorge des deux jacobins, qui avaient lâché leur arme et leur ordonnèrent de se rendre.

— On leur fera procès en Parlement, dit Marcel, et ils nommeront leurs complices actifs ou passifs.

Gros-Michel avait déjà coupé les deux cordes d'un gon'alon. Il leur lia les mains.

Les officiers, sergents et domestiques de l'abbaye accouraient par la porte du cloître, sur l'avis que l'abbesse venait de leur crier du réfectoire.

Un des sicaires, l'Espagnol Ledesma, était mort du coup d'épée de Marcel et le capucin de Toul, frappé par le tître, avait perdu connaissance.

On tenait ainsi trois conjurés vivants : les deux dominicains Argier et Ridicoux, ainsi que le capucin Langlois.

— Allez à la chapelle des Martyrs, cria Marcel aux gens du couvent. Mettez la main sur le reste.

— Il y en a un autre dans l'église ! fit observer Gros-Michel. Je n'ai pu l'assommer, il m'a échappé.

Avec les flambeaux apportés par les sergents et domestiques, on visita toute l'église, on fouilla les confessionnaux, les fonds baptismaux, la chaire, la tribune de l'orgue, élevé sur quatre colonnes toscanes. On ne trouva aucune trace du Maltais.

Cette recherche inopportune avait demandé du

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 62

## UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

### PREMIÈRE PARTIE

#### La butte de Montmartre

X

SAUVEZ LE ROI !

Loin d'attaquer, il ne fournissait plus qu'avec peine à la parade, sans pouvoir faire riposte. Le jubé empêchait, il est vrai, de tourner le préten-du Béarnais.

Mais frère Gilles avait déjà un pied sur cette galerie.

La torche du Maltais illumina soudain le visage du jeune officier.

— Arrêtez ! cria en frémissant Hubert Brasier, qui parut comme pétrifié en reconnaissant celui qu'il se disposait à frapper traitreusement.

Les quatre conjurés suspendirent un instant les coups.

— Ce n'est pas le roi, reprit Hubert, le Béarnais a disparu.

— Tant pis ! s'écria le capucin Langlois. Il m'a blessé, je veux son sang.

Et le sicaire de recommencer de plus belle,

Ce fut dans ce moment suprême que reparut le père. Toute cette scène s'était passée plus rapidement que nous ne l'avons racontée.

Le premier mouvement de Gros-Michel fut de tirer son épée. Cette arme, comme on sait ne lui allait guère. Il faisait mieux de son poing.

Mais que pouvait son bras en cette occurrence ? les épées des bandits étaient plus longues que son bras.

Il promena rapidement les yeux autour de lui.

— *Qué simple !* se dit-il.

Courant vers le dais de velours de l'abbesse, il y prit la crosse de cuivre.

Nous disons la crosse de cuivre, celle d'argent ayant été depuis quelques années engagée pour les besoins du monastère, dont les revenus s'étaient si piteusement amoindris pendant les guerres.

La brandissant dans ses bras d'athlète, il s'en servit comme d'une massue contre les assaillants.

Du premier coup, il assomma le capucin, qui alla rouler sur les degrés.

Les trois autres, se sentant menacés par ce casse-tête de nouvelle espèce, auquel ils n'avaient à opposer que la lame d'une épée ressemblant à un jouet en présence d'un engin pareil, jouèrent des jambes et se précipitèrent vers le souterrain par la chapelle où déjà frère Gilles avait disparu.

Gros-Michel les poursuivit jusqu'à la porte du réduit qu'ils fermèrent avec fracas.

Le Maltais, voyant la fuite d'une partie de ses complices, s'était hâté d'éteindre la torche en marchant dessus, et de courir également vers la

chapelle.

Une cloche sonnait dans le cloître à toute volée. C'était celle du Réfectoire, mise en branle par Jeanne pour appeler les gens du couvent.

— *Accidente !* murmurait Ruffio. Tout le convento va être sur pied. Gagnons les souterrains.

Mais dans la chapelle il rencontra Gros-Michel avec sa crosse.

— *ohi me !* hurla le Maltais, en esquivant le coup de la redoutable massole.

Il se sauva dans la nef.

— Par où sortir *santa madone !* geignait-il en courant deçà delà, mais en ayant soin de se tenir dans l'ombre. O povero... povero Matteo !..

Les deux conjurés qui restaient, c'est-à-dire les adversaires de du Lude et de Castagnac, étaient blessés, mais opiniâtres dans la défense à laquelle ils étaient réduits maintenant.

Ils reculaient lentement vers la chapelle, pressés par les deux gentilshommes, auxquels s'était joint Marcel, malgré la blessure qu'il avait reçue à la main. Seulement notre officier se servait de son bras gauche, et ses coups étaient incertains.

De même que le Maltais, Argier et Ridicoux rencontrèrent dans la chapelle la crosse du père auvergnat.

Se servant cette fois de son arme comme d'un croc, il la passa sous le menton du plus grand des dominicains qui lui tournait le dos et renversa le moine.

*Qué simple !* fit-il alors, et abandonnant l'orne-

La reconnaissance effectuée, le 9 août, par le commandant Stefani et les tirailleurs sénégalais auxiliaires avait été dirigée sur la rive sud du lac Denham, où les Dahoméens avaient massé un grand nombre de soldats afin de s'opposer à une marche de Kotonou sur Whydah.

Ces opérations, on le conçoit, ne sont que des mouvements préparatoires. C'est seulement quand le *Mytho*, dont on signale l'arrivée à Dakar le 14 août, aura débarqué ses renforts à Kotonou, c'est-à-dire à la fin de ce mois, que le colonel Dodds sera en mesure d'engager contre Behanzin une action qui, on doit l'espérer, sera décisive.

L'avis de deuxième classe à roues, la *Mésange*, commandé par le lieutenant de vaisseau Le Bris, est arrivé hier matin devant Kotonou, où il a mouillé.

On sait que la *Mésange* vient renforcer la station locale du golfe de Bénin et remplacer le croiseur de troisième classe le *Sané* qui rentre en France.

**L'explosion du boulevard Magenta**

On lit dans le *National* :

L'affaire du boulevard Magenta vient d'entrer dans une nouvelle phase.

M. Athalin, juge d'instruction, avait convoqué dans son cabinet Mme veuve Véry et Gandon, le blessé encore en traitement, à cette heure, à l'hôpital Saint-Louis.

Il les a confrontés avec la femme Meunier.

Pressée de question par le juge d'instruction, la femme Meunier s'est écriée soudain : « J'en ai assez ! Eh bien ! oui, c'est lui qui a fait le coup ! (Et elle désignait son mari). C'est plus la peine de le nier maintenant.

Voici comment ça s'est passée : Meunier a pris la bombe, l'a mise dans un panier, et s'est rendu au restaurant Véry.

Avant d'entrer, il a allumé la mèche qui devait brûler une minute et demie. Puis il s'est dirigé vers le comptoir, a posé son panier tout contre et a bu rapidement le verre qu'il avait demandé.

A peine était-il sorti que l'explosion se produisait.

Cette grave révélation confirme les soupçons que M. Athalin a eus dès la première heure.

Elle fait faire un grand pas à l'instruction.

Nous connaissons bientôt également le rôle joué par Francis dans ce lugubre drame.

Le récit fait par le *National* sur les aveux de la femme Meunier, n'apprend pas grand-chose de nouveau.

Il y a longtemps, en effet, que le parquet, comme le juge d'instruction ont acquis la certitude que Meunier est bien l'auteur de l'attentat du boulevard Magenta.

Quant à dire qu'il aurait été dénoncé par sa femme, le fait serait inexact, pour cette excellente raison qu'il n'est pas marié.

Il fut désigné au magistrat instructeur par une des nombreuses personnes qui, depuis l'explosion, se sont succédées dans son cabinet.

On sait qu'un mandat d'amener a été décerné il y a déjà longtemps contre l'anarchiste Meunier.

Tant que celui-ci n'aura pas été arrêté par la police qui le recherche activement, l'affaire du boulevard Magenta restera dans la période dite « de l'information. »

temps. Quand on se fut décidé à courir vers l'Oratoire, situé à mi-côté et qu'on y arriva enfin, les conjurés avaient déjà déguerpi. On s'en aperçut au portail de l'huissier béant, et aux épées qu'on trouva éparpillées sur la crypte.

— Mon fils, dit le roi en apercevant Marcel qui était venu délivrer les trois captifs du réfectoire, tu m'as fait jouer un mauvais tour par ton gros Auvergnat : mais je te pardonne volontiers, comme à lui, puisque vous voilà tous sains et saufs... Je te dois la vie une seconde fois et te fais chevalier de mon ordre du Saint-Esprit.

— Mais il est blessé ! s'écria l'abbesse.

— Blessé ! mon fils ! s'exclama Jeanne en entendant cette observation.

— Oh ! ce n'est rien : une petite entaille au poignet, répondit le jeune homme.

C'était peu de chose, en effet, Marcel en fut quitte pour porter son bras en écharpe pendant quelques jours. Henri lui permit de demeurer à Montmartre, au manoir du sire de Clignancourt.

Avant de se retirer avec le roi, Castaignac prit Marcel à part.

— Ah ! je sais ce que vous voulez, dit le jeune homme au Gascon. Rassurez-vous, monsieur, si tôt que je pourrai me servir de ma main, je suis à vous.

— Hé ! non, répondit vivement Castaignac. Après votre conduite de ce soir envers le roi, M. du Lude et moi, je me déshonorerais si je me battais avec vous. Vous nous avez sauvé la vie, mordicus !

Et le cadet embrassa le jeune officier.

— Convenez en tous cas, mon cher, que ce n'est

**Grève des cochers**

Six cochers ont été arrêtés mercredi pour violences à l'égard de camarades non grévistes.

**Détournements de valeurs**

Un employé des postes, nommé Schnebelin, a été arrêté, il avait détourné de nombreuses valeurs, destinées à des négociants anglais.

**Effets des chaleurs**

Les chaleurs excessives occasionnent de nombreux accidents à Paris.

Les journaux signalent dans la banlieue six cas d'insolation, dont deux suivis de mort et un de folie.

Le *Radical* raconte que pendant la marche du 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie, allant à Fontainebleau, trois réservistes ont été frappés d'insolation, un a succombé.

**Curieuse découverte**

Londres, 17 août.

On annonce, dit le *Standard* qu'un pauvre forgeron, Ferdinand Allard, a retrouvé l'ancien secret de durcir le cuivre, de manière à ce qu'on puisse utiliser ce métal avec avantage à la place du fer.

L'inventeur a fait des expériences victorieuses dans les ateliers du gouvernement. L'affaire va être immédiatement soumise à l'amirauté, et si le procédé d'Allard réussit dans les chantiers anglais, il va opérer une révolution dans le blindage. C'est une question capitale pour ceux qui ont le bonheur de posséder des mines de cuivre ; mais, si l'histoire est vraie, il va aussi opérer une révolution d'un autre genre. On croit que les grands monuments préhistoriques qu'on a trouvés en plusieurs endroits du vieux monde ont été construits avec des outils de pierre, attendu que le fer était encore inconnu à cette date et que le cuivre ne pouvait être utilisé. Il est certain que les races anciennes connaissaient plusieurs procédés applicables à l'industrie, dont le secret s'est perdu après la chute de l'empire romain. On a dû, dans l'antiquité, se servir beaucoup de cuivre durci.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Certificat d'aptitude**

Mlle Delrieu, économe à l'Ecole normale d'institutrices de Cahors, a subi avec succès l'examen pour le certificat d'aptitude au professorat restreint des Ecoles normales et des Ecoles primaires supérieures.

**Au 7<sup>e</sup> de ligne**

M. Cahuzac, capitaine d'infanterie hors cadre (recrutement), vient d'être affecté au 7<sup>e</sup> de ligne.

**Les exploits d'un singe**

Mercredi soir, vers 8 h. et demie, M. Séguy, fils du conseiller municipal, et trois ou quatre de ses camarades, faisaient le tour de la fontaine des Chartroux, quand, arrivés près de l'usine Belmont, ils aperçurent un singe de grosse taille sur le rocher qui domine la route.

Au moment où ils passaient, le singe très surexcité se jeta sur ces messieurs.

point moi qui vous ai cherché querelle.

— C'est vrai : je suis un malotru, un bêtête, ou plutôt un sans-cœur... Un si brave garçon !... Mais je jure que, désormais, jamais femme...

— Ah ! il y a une femme sous jeu !

— Une dame péronnelle... Mais elle avait un si joli sourire, et une taille... une taille !

— Et c'est elle qui ?...

— Vous l'avez outragée, m'a-t-elle dit.

— Mademoiselle d'Entragues.

— En effet, elle était avec Marie Touchet... Ainsi vous m'excusez, vous ne m'en voulez plus, mon cher monsieur de Fontaine ?

— Ne nous sommes-nous pas embrassés.

— Désormais, milliardiers ! entre nous c'est à la vie et à la mort, foi de Gascon... et sur ma vraie foi...

Marcel, après avoir pris congé du roi, se disait en lui-même.

— Allons ! elle ne perds pas son temps, mademoiselle Henriette. Elle est vindicative et je n'ai qu'à me garder.

Il embrassa sa mère et quitta l'abbaye avec d'autant plus de calme, pour gagner le manoir avec Gros-Michel, que Marie de Beauvilliers venait de lui expliquer pourquoi le roi ne l'avait pas emmené avec lui dans son expédition nocturne.

L'étrange chose que le cœur humain ! Avec le calme était rentré dans celui de Marcel l'image de la jeune Alice. Toute cause de jalousie ayant disparu, Marcel cédait déjà la place.

Ce fut à Alice que notre jeune homme rêvait en pénétrant dans le château du sire de Clignancourt.

Il se le reprocha un instant. Mais n'était-il

M. Séguy fut mordu à un genou et a eu son pantalon déchiré.

Là ne devaient pas s'arrêter ses exploits. Le lendemain matin, le singe se dirigea vers l'Ermitage et se jeta sur la propriétaire qui se promenait dans son jardin. A ses cris, le domestique accourut et d'un coup de fusil il abattit l'animal.

Ce quadrupède peu aimable appartenait à M. Belmont, l'industriel bien connu.

**Avortement**

Une affaire d'avortement occupe en ce moment le parquet de Cahors. Il s'agit d'une femme de la ville qui n'en serait pas, dit-on, à son coup d'essai, et qui a cru qu'elle pouvait se livrer toujours impunément à ce crime abominable. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'affaire.

**La température**

Enfin, nous respirons ! Hier matin la pluie bienfaisante est venue mettre un terme aux ardeurs d'un soleil de plomb, et du coup, le thermomètre qui ne démarrait pas de 38 à 40° est descendu à 23°. C'est charmant, pourvu que cela dure.

**Réservistes**

Le 7<sup>e</sup> de ligne recevra lundi prochain 500 réservistes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du régiment. Ces hommes viennent accomplir une période d'instruction du 22 août au 18 septembre.

Vu l'insuffisance habituelle du casernement de Cahors, deux compagnies seront logées en ville.

150 réservistes seront, en outre, appelés en octobre prochain.

**Mariage**

M. Paul Salgues de Geniès, rédacteur au ministère des finances notre compatriote, vient d'épouser Mlle Paule Duphénieux, fille de l'honorable M. Albert Duphénieux, maire de Cajarc, membre républicain du Conseil général du Lot.

**Accident**

Mme Perligal, rue St-Barbe à Cahors, fille de M. Ilbert, ancien conseiller municipal, était occupée vers 5 heures du soir à laver un plancher, avec de l'eau contenant du potassium, puis elle plaça la bouteille qui contenait ce liquide sur une table. Quelques temps après, voulant se désaltérer et croyant prendre une bouteille contenant de l'eau pure, elle avala une grande quantité de son contenu, qui lui brûla fortement la bouche et la gorge.

M. le Dr Ausset a été appelé pour lui donner les premiers soins.

**Aviron Cadurcien**

MM. les membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu samedi vingt août courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle ordinaire de ses séances.

**Ordre du jour :**

- 1° Présentation des nouveaux membres ;
- 2° Derniers préparatifs pour les courses de la fête de la Saint-Roch ;
- 3° Nomination du jury ;
- 4° Questions diverses.

point naturel qu'il songeât à la nièce de son bienfaiteur, à la pauvre orpheline que celui-ci voulait déshériter, pour le comble de richesses, lui, Marcel ? N'était-il pas de son devoir d'empêcher une pareille injustice ?

En épousant Alice, il pouvait, malgré les rançunes de M. Ligier, assurer à la fille de la comtesse de Fuentès l'héritage de Clignancourt.

Il sentait bien, Marcel, qu'il entrait en transaction avec sa conscience. Mais, en définitive, Marie pouvait-elle le blâmer ! Cependant...

En se couchant il prit une résolution.

Il essaierait encore une fois de parler à son bienfaiteur de l'enfant de sa sœur Claire. Si Clignancourt persistait dans sa détermination, il irait demander conseil à Marie elle-même, il la laisserait juge de ce qu'il devait faire.

Mais si Ligier venait à se résipiscence et cessait de faire supporter à une enfant innocente les conséquences des fautes de sa mère.

Marcel sentit son cœur se gonfler à cette pensée. Il n'avait dès lors plus de prétexte à épouser Alice. Il l'aimait donc réellement.

Il fut longtemps avant de s'endormir. Son esprit était d'autant plus agité et son cœur tourmenté, qu'il se souvenait de l'étrange caractère du chevalier du Bosc. Celui-ci, la dernière fois encore qu'il l'avait vu, avait semblé prendre à tâche d'écartier de leur entretien tout ce qui aurait pu le ramener sur la jeune fille.

Il lui semblait que M. du Bosc était comme jaloux de son trésor.

En supposant donc que tout alla pour le mieux quant à son nouvel amour, c'est-à-dire que l'inflexibilité de Clignancourt le portât à demander

**Pont de Douelle**

Le pont suspendu de Douelle, dont le rachat avait été décidé par le conseil général en 1891, a été livré à la circulation gratuite dimanche dernier 14 août.

**Bains-douches dans les casernes**

Pour améliorer la situation de l'armée, M. le Ministre de la guerre vient d'ordonner une enquête au point de vue de l'usage des bains-douches dans les casernes, de façon à en généraliser la mesure.

Une somme de 300 francs pour frais d'installation et de 100 francs pour entretien et chauffage, a été allouée pour chaque caserne, et certains corps de troupe des garnisons de Belfort et de Besançon ont déjà des installations complètes.

Comme il est impossible de donner aux trois ou quatre cents garnisons de France des appareils coûteux, la commission a adopté deux types d'appareils : l'un destiné aux garnisons qui possèdent plusieurs corps de troupe et où le service des bains peut être fait en commun, et l'autre, moins dispendieux, pour les villes où il n'y a qu'un régiment ou même un détachement.

Des expériences sont en cours, en ce moment, dans les diverses casernes de Paris. Le bain-douche ne revient qu'à 2 centimes par homme.

Le système a été installé sous la direction du chirurgien major M. Guieu, dans les nouvelles infirmeries du 7<sup>e</sup> de ligne, à Cahors.

**L'appel et l'instruction des réservistes**

Avant de prendre leur service dans les compagnies auxquelles ils sont affectés pour la mobilisation, les officiers de réserve convoqués cette année, du 22 août au 18 septembre, suivront un cours de révision portant sur l'ensemble des connaissances exigées des officiers de l'armée active de même grade.

Les conférences, théories pratiques, exercices de cadres seront dirigés dans chaque régiment par le lieutenant-colonel, assisté d'un certain nombre de capitaines. Les lieutenants et sous-lieutenants remplissant les conditions d'ancienneté voulue seront invités à faire connaître par écrit s'ils demandent à être proposés pour l'avancement. Ces officiers seront examinés par une commission spéciale et sur les parties les plus essentielles des programmes imposés aux officiers de l'armée active. Ceux qui auront subi cet examen avec succès recevront un certificat d'aptitude et seront l'objet de propositions régulières.

D'autre part, l'instruction des sous-officiers et des caporaux de la réserve sera également assurée, sous la direction des capitaines adjoints-major assistés de lieutenants et des adjudants de bataillon. Après ce cours de révision, dont la durée variera selon que les régiments prendront part aux manœuvres de corps d'armée et de division, les gradés rentreront dans leurs compagnies pour y faire le service, mais leur instruction théorique sera poursuivie par un cadre spécial.

Les sous-officiers, candidats au grade de sous-lieutenant de réserve, seront examinés par une commission composée d'un chef de bataillon et de deux capitaines.

L'instruction des soldats réservistes sera poussée de façon qu'ils puissent dès les premiers jours de la convocation, exécuter les écoles de compagnie et de bataillon en terrain varié et le

avis à Marie, et que cet avis fut favorable à son dessein, il y avait encore le vieux chevalier, qui paraissait ne point vouloir se séparer de la jeune fille.

Devant les obstacles, l'amour ne fait que croître.

Marcel finit par s'endormir, avec le nom d'Alice sur les lèvres.

Le roi avait regagné le Louvre. Le capitaine des gardes était à son poste devant le cabinet.

— Monsieur de Prastin ! lui cria Henri.

— Sire ! j'attends vos ordres.

— Allez dire à M. de Sillery qu'il parte au petit jour.

— Son cheval et ceux de sa suite sont prêts.

— Les ordres sont donnés jusqu'à la frontière, et de traite en traite, il trouvera des relais tous prêts chez mes maîtres de poste.

A la pointe du jour, M. Bruslard de Sillery galopait avec sa suite vers Rome pour y obtenir la déclaration de nullité du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois.

Comme il venait de déboucher de la rue de la Plancher-Mibray, sur le pont Notre-Dame, alors bordé de soixante-dix maisons, bien que cent ans auparavant de pareilles constructions eussent fait écrouler l'ancien pont, son cheval faillit renverser un homme au pourpoint de drap noir, aux cheveux roux et à l'œil en dessous qui se disposait à pénétrer dans une de ces maisons.

(A suivre).

service en campagne. Tous les exercices seront dirigés en considérant « qu'on a affaire à des hommes déjà exercés, ayant tous une bonne instruction militaire qu'il s'agit surtout de développer dans le sens pratique, en faisant appel à la bonne volonté et à l'intelligence des hommes et en évitant le surmenage physique. »

Pour habituer les hommes à se conformer strictement aux ordres de mobilisation, on devra veiller à ce qu'ils se présentent exactement aux heures fixées sur la feuille spéciale aux appels. Les retardataires seront passibles de peines disciplinaires. Les excuses présentées seront examinées avec le plus grand soin, et les hommes seront invités à produire sans délai, la preuve écrite de leurs allégations. Les opérations relatives à l'habillement et à l'armement devront être terminées quelques heures après l'arrivée des hommes. L'habillement des sous-officiers devra être l'objet de soins tout particuliers.

## OBSÈQUES DE M. BRUGALIÈRES CONSEILLER GÉNÉRAL

Judi matin ont eu lieu, au milieu d'un nombreux cortège d'amis, les obsèques de M. Brugalières.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt. Nous avons remarqué dans l'assistance MM. Rey, Lachèze, neveux de M. Brugalières, députés, M. Talou député, M. Calès, secrétaire général, représentant M. le Préfet, M. le docteur Calmeilles, vice-président du conseil général, M. Panouze, commissaire de surveillance à Cahors, MM. les docteurs Clary et Valette de Cahors, MM. Agar et Lescale, notaires à Cahors, M. Izarn de Cahors.

Sur la tombe du regretté défunt, M. le docteur Calmeilles, vice-président du Conseil général, a prononcé les paroles suivantes :

### Discours de M. Calmeilles

Messieurs,

L'homme de bien que nous accompagnons à sa dernière demeure a été, pendant plus de quarante ans, le représentant de Catus au Conseil général. Sans être par l'âge tout à fait notre doyen, il était le plus ancien de notre assemblée départementale.

Si les suffrages de ses concitoyens, malgré les vicissitudes et les orages de la politique, lui sont restés fidèles pendant cette longue période d'années, il l'a dû à la bonté de son cœur, à la bienveillance de son caractère et à la droiture de sa raison. Simple et familier avec tout le monde, il vivait aujourd'hui au milieu des populations de son canton, comme un père avec ses enfants. Chacun était sûr de trouver auprès de lui une bonne parole, un sage conseil; tous un appui efficace et dévoué quand il s'agissait de rendre un service. Quant aux intérêts généraux du canton de Catus, ils ne pouvaient être confiés en de meilleures mains. Sa longue pratique des affaires administratives lui avait acquis parmi nous une autorité incontestée et incontestable.

Il en usait largement pour tourner au profit de ses concitoyens, non seulement les faveurs auxquelles il avait droit et qu'il ne laissait jamais perdre, mais encore celles qu'il savait obtenir par sa vigilance, sa persévérance et son habileté.

Qu'il était heureux quand il trouvait le moyen de relever l'éclat de son cher canton ! Comme il jouissait de la prééminence qu'il savait parfois lui conquérir, et qui s'est manifestée très souvent par les avantages les plus sérieux, au point de vue des grands et nombreux travaux qu'il a su faire exécuter grâce à son influence et à son autorité !

Au sein de l'assemblée départementale où il avait une place marquée, par sa nature franche, douce et affable, il s'était attiré l'estime et l'affection de ses collègues. Nous rendions tous hommage à ses lumières et à son dévouement. Aussi ses conseils étaient toujours écoutés avec respect, parce qu'ils étaient le fruit d'une expérience éclairée par une raison ferme et solide, et vivifiée par les sentiments les plus élevés du Droit et de la Justice !

Combien de fois, par exemple, ne nous a-t-il pas guidés dans ces questions de vicinalité souvent si difficiles et si compliquées !

Il connaissait à fond ce sujet qui n'avait pas pour lui de secrets. Aussi, c'est grâce à cette compétence spéciale et particulière que le canton de Catus est un de ceux dans notre département, qui est le mieux doté en chemins de toutes sortes.

Au point de vue politique, notre collègue était un esprit sage, pondéré, libéral, venu franchement à la République. Après nos désastres, son rêve était de voir tous les citoyens réunis sous le drapeau de la République, où, disait-il, pouvaient venir s'abriter tous les regrets sans humiliation, parce que ce drapeau, selon lui, était autant par la volonté de

la nation que par la fatalité des circonstances, celui de la France, celui de la patrie dont les malheurs avaient profondément attristé son cœur et au relèvement de laquelle il ne cessait jamais de songer. Aussi sa conduite a-t-elle plus fait pour la cause de la République dans le canton de Catus, que les plus brillantes théories et les plus éloquents discours.

Tant est salutaire l'exemple d'un honnête homme, qui n'a d'autre ambition que celle de faire le bien, d'être utile à ses semblables et de servir son pays !

Malgré la modestie de notre regretté collègue, son autorité n'en était pas moins grande parmi nous.

C'est pour rendre hommage à toutes ses éminentes qualités que la commission des travaux publics l'avait, depuis longtemps, choisi pour son président.

Il fut toujours à la hauteur de cette tâche difficile et laborieuse.

S'il savait mener la discussion avec tact et mesure, sa prudence nous servait souvent de guide et ses conseils étaient toujours suivis.

Membre de la commission départementale, il en était aussi devenu président.

La dignité et les pouvoirs de l'assemblée départementale ne pouvaient être délégués à des mains plus sûres et plus jalouses de sauvegarder ses prérogatives dans toute leur étendue.

Enfin, l'an dernier, porté à la présidence du Conseil général, sur les instances d'un grand nombre de ses collègues, il finit par céder pour ne pas leur déplaire, il déclina, ce jour-là, en séance publique, l'honneur qui lui était fait parce qu'il crut, dans son indépendance et sa fierté, qu'il était de son devoir de se soustraire à une faveur qu'il n'avait pas sollicitée ?

Cette noble attitude, sans phrases et sans récriminations fut autant, de sa part, un acte de fermeté, qu'une éclatante leçon donnée à ceux chez lesquels la frivolité du scepticisme pourrait enlever la faculté d'entendre, de comprendre et de sentir !

Telle a été l'honorable carrière de cet homme de bien au sein de l'assemblée départementale où il laissera des traces ineffaçables de son passage. Nous, ses collègues, qui l'aimions tant et qui l'avions en si haute estime, nous joignons nos larmes à celles de toute sa famille en deuil !

Puisse nos regrets adoucir l'amertume de sa douleur !

Quant à vous, cher et vénérable collègue, au moment de cette séparation cruelle, survenue si brusquement, vous emportez dans la tombe notre estime, notre affection et notre respect ! Votre image vivra toujours parmi nous ! Nous conserverons pieusement dans nos cœurs le souvenir de votre bonté et de toutes vos vertus !

Au nom du conseil général, dont je suis ici l'interprète, je vous adresse, cher et regretté collègue, notre suprême adieu !

### Figeac

Voici les résultats du concours de bestiaux qui a eu lieu mardi à Figeac, dont les primes étaient accordées par la Société agricole et industrielle du département.

**Taureaux étalons.** — 1<sup>re</sup> prime, 150 fr., à M. Edmond Calmel, de Figeac; 2<sup>e</sup> prime, 120 fr., à M. Antoine Daynac, de Figeac; 3<sup>e</sup> prime, 100 fr., à M. Jean-Pierre Jargeau, de Saint-Pantaléon; 4<sup>e</sup> prime, 80 fr., à M. Marc Péligré, de Linac; mention honorable, à M. Pierre Descargues, de Sainte-Colombe.

**Vaches pleines et suitées.** — 1<sup>re</sup> prime, 120 fr., à M. Léopold Delpech, de Figeac; 2<sup>e</sup> prime, 100 fr., à M. Baptiste Tauron, de Figeac; 3<sup>e</sup> prime, 80 fr., M. Louis Cougoule, de Figeac; 4<sup>e</sup> prime, 70 fr., M. Elie Maroncle, de Cardailiac; 5<sup>e</sup> prime, 60 fr., M. Joseph Destruel, de Figeac; 6<sup>e</sup> prime, 55 fr., M. Antonin Certes, de Figeac; 7<sup>e</sup> prime, 45 fr., M. César Vignals, de Figeac.

**Verrats.** — 1<sup>re</sup> prime, 60 fr., M. Marc Péligré, de Linac; 2<sup>e</sup> prime, 40 fr., M. Jean-Baptiste, Péligré, de de Saint-Félix; mention honorable, à M. Louis Vinel, de Béduer.

**Truies.** — 1<sup>re</sup> prime, 60 fr., M. Louis Cayrel, de Camburat; 2<sup>e</sup> prime, 50 fr., M. Antoine Teysède, de Figeac; 3<sup>e</sup> prime, 40 fr., M. Jean Niel, de Saint-Félix; mention honorable, M. Pierre Gauzens, de Viazac.

**Béliers.** — 1<sup>re</sup> prime, 40 fr., M. Antoine Lacombe, de Camboulit; 2<sup>e</sup> prime, 30 fr., M. Louis Terson, de Figeac; 3<sup>e</sup> prime, 25 fr., M. Louis Delpech, de Rudelle; 4<sup>e</sup> prime, 20 fr., M. Pierre Cavarroc, de Camburat; 5<sup>e</sup> prime, 15 fr., M. Alphonse Boudousquié, de Faycelle; rappel de prime, MM. Charles Lafon et Gabriel Cazals, de Gramat.

Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), le 13 juillet 1891. — Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, déclare avoir presque toujours retiré de bons résultats des Pilules Suisses et autorise M. Hertzog à publier ma déclaration.

Docteur VIDAL.

## FAITS DIVERS

### Filtrage des eaux

M. Girard, chef du laboratoire municipal de Paris, a remis à l'étude un procédé déjà connu, mais qui n'a pas été employé d'une manière générale.

Tout le monde sait plus ou moins que les microbes ne peuvent vivre dans les milieux acides. Les acides libres de l'estomac détruisent les bactéries comme ils font périr les trichines. On emploie le jus de citron contre la diphtérie et le scorbut, maladies microbiennes par excellence, et, dans le traitement des maladies d'estomac, on se sert de l'acide chlorhydrique pour arrêter les fermentations de mauvaise nature.

Les recherches, que je viens de diriger spécialement sur les bacilles du choléra et de la fièvre typhoïde, me permettent de confirmer des données générales.

Un gramme d'acide chlorhydrique, tartrique ou citrique, mis dans un litre d'eau contaminée, suffit à tuer tous les microbes qui s'y trouvent contenus.

C'est désormais un fait acquis dont vous pouvez affirmer la réalité absolue.

L'acide citrique semble être le plus actif.

On n'a donc qu'à prendre un demi-citron, à en exprimer le jus dans un litre de l'eau, et à laisser reposer une demi-heure environ.

On pourra avaler ensuite le liquide en toute sécurité, car il est désormais absolument pur.

Si, par hasard, le buveur est gêné par le petit goût aigrelet, à peine perceptible, que laisse la faible quantité de citron employée, il n'a qu'à ajouter une pincée de bicarbonate de soude. L'acide est neutralisé et l'eau reprend son goût primitif.

### Le droit de tester

Un ingénieur, M. Genin a laissé à chaque département français 1,000 francs de rente pour répartir du pain chaque année entre les pauvres de trois localités à condition que ces secours seraient distribués par le bureau de bienfaisance assisté du curé. Lyon n'a pas accepté cette condition et a transigé avec les héritiers moyennant un capital de 14,000 fr. qu'on distribuera sans l'intervention du clergé. Cet accommodement sort de toutes les règles du droit, car ni les héritiers ni les départements n'ont qualité pour modifier les conditions des legs, pas plus que le Conseil d'Etat n'avait le droit de refuser aux Filles de la Charité, il y a huit jours, l'autorisation d'accepter un legs de 90,000 francs. C'est la Liberté qui fait ces remarques et qui demande que les intentions des donateurs soient rigoureusement observées. Et tout cela, elle le dit à propos des comptes de l'enseignement supérieur. Les facultés n'ont point de fondations : 30,000 francs à Paris, 54,000 à Aix, 116 à Lyon, 495 à Nancy... En cela la libre-pensée se montre bien inférieure à la foi dit-elle. La libre-pensée ne donne pas. La foi fait bénéficier les cultes de fondations particulières. Et ces fondations seraient plus nombreuses si on respectait toujours les volontés des donateurs.

## AGRICULTURE

La température est maintenant propice à la conservation et au développement du raisin; les journées sont convenablement chaudes, les nuits relativement fraîches et l'humidité du sol très suffisante, d'une façon générale. Il y a bien quelques exceptions : dans certains endroits on demanderait l'excédent de l'eau tombée dans quelques départements, dans l'Isère, par exemple, mais ces exceptions sont très rares.

On ne se plaint que du mildew en ce moment; les rots paraissent avoir terminé leur œuvre de destruction, mais il y a encore de longs jours d'ici la cueillette.

Il est vrai de dire cependant que la vendange sera hâtive cette année et que le raisin mûrit admirablement. Espérons que le moût sera bien constitué et que nous produirons cette année d'excellent vin.

Le vin de 1892 devrait être supérieur à son prédécesseur d'âge et cela sur tous les points, car autant l'année 1891 a été variable, froide, humide et chaude, autant 1892 a été favorable à une bonne maturité.

Mais nous ne sommes qu'en plein mois d'août, et la température peut se montrer inclemente, détruire en quelques jours ce qu'elle a favorisé pendant de longs mois. Il n'en sera pas ainsi, espérons-le; nous pouvons préparer déjà nos caves, nos cuves et nos tonneaux et toute la vaisselle vinaire, à recevoir ce jus parfait que vont nous donner les raisins de 1892.

Au temps où les écuries étaient couvertes de planches mal jointes, il était de règle de laisser les araignées tapisser le dessous du plafond avec leurs toiles à mailles plus ou moins serrées.

Un maréchal expert, un vétérinaire de ce temps-là, nous affirmait à tout propos que c'était la santé des animaux, car la toile retenait les poussières malsaines que les animaux absorbaient par la respiration.

Ce vénérable vétérinaire provoyait la science créée en quelque sorte par Pasteur, mais il ne savait pas — il ne pouvait connaître les travaux du maître — qu'il créait lui-même des nids pour les microbes qu'il cherchait à retenir.

Ce que tout agriculteur connaît, s'applique aux caves et a été dit pour faire comprendre l'importance de la propreté dans le local où vont être mis en fermentation les raisins de nos vignes.

La fermentation est l'acte qui transforme le sucre du raisin et produit de l'alcool. Autrefois la fermentation était considérée comme une transformation chimique, mais nous savons aujourd'hui que cette transformation est due à des ferments qui se reproduisent et meurent si le milieu dans lequel ils vivent ne leur plaît pas.

Il peut exister aussi, à côté des ferments propres à la transformation du sucre en alcool, des ferments qui vivent et se développent aux dépens des ferments utiles, et ce sont ces ferments parasites qu'il faut éloigner à tout prix des cuves de fermentation; ils peuvent empêcher d'abord une fermentation complète, mais, sûrement, ils sont le point de départ de certaines maladies des vins que nous connaissons tous.

Il est donc indispensable de tenir la cave où l'on fait le vin dans une très grande propreté; balayer le sol, les murs et le plafond avant l'introduction de la vendange.

Peut-être se demandera-t-on pourquoi prendre ces précautions en 1892, alors qu'il y a cent ans on faisait du bon vin sans tant de tracas. Qu'on se souvienne qu'il y a cent ans, la production vinicole était bien moindre et le bon vin d'alors était un vin particulier, un vin soigneusement fait et bien conservé à l'abri de l'air et comme conséquence à l'abri des ferments. Le reste, le vin courant, était destiné à produire de l'alcool, et nous savons bien que ces vins-là étaient tous acides, cassés ou tournés.

Il est vrai que le manque de propreté de la cave ne suffit pas et que le soin de la futaille a une bien grande influence sur le vin produit et sur sa conservation.

Les bactéries se développent et vivent dans les milieux sucrés et convenablement acides aux dépens de ce milieu; il faut donc les détruire.

Les foudres et les cuves seront lavés avec une solution d'acide sulfurique contenant 1 litre d'acide pour 20 litres d'eau; on grattera dans les fentes et les coins pour ne rien laisser, car la propreté complète est une des conditions de réussite dans la vinification, comme nous venons de le voir.

Une autre question connue, mais incomplètement expliquée, vient se joindre à la purification de la futaille, les ferments du vin ou levûres ont besoin d'un milieu acide pour se développer et produire tout leur effet utile, mais s'il faut de l'acidité il convient de ne pas en exagérer la somme, et les travaux récents indiquent que cette somme est comprise, selon les cépages, entre 5 et 10 grammes par litre, acidité exprimée en acide sulfurique.

L'acidité des moûts était autrefois donnée par le plâtrage; mais depuis les fameuses circulaires des ministres qui se succèdent aux affaires et l'interdiction du plâtrage par une loi, l'acidité est donnée par l'acide tartrique, ou bien la vendange est faite au moment voulu.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, brouilleries chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailliable de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

### MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

### Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Montcoutié.

### PRIX MODÉRÉS

### LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

### INSTITUTION VALETTE

(MAISON HENRI IV)

Cours et répétitions pendant les vacances, à partir du 17 août.

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 13 au 20 août 1892

#### Naissances

Lac ois François, rue de l'Abreuvoir, 5.  
Claval Louise, rue de la Banque, 1.  
Mirasson Marcel, rue Antoine Dubois, 13.  
Constilas Alphonse, rue Barrée à la Gare.  
Deltheil Louise, Place des Petites-Bougeries.

#### Mariages

Labarthe Jeanty, coiffeur et Annon Louise.  
Lochon Louis, tailleur, et Donat Marie.

#### Décès

Constans Jean, 37 ans, rue Ste-Barbe, 9.  
Girbai Paule, 80 ans, rue Chanterrie, 4.  
Deipy François, 79 ans, rue du moulin du Périer.

**Bibliographie**

REVUE UNIVERSELLE  
DES  
**INVENTIONS NOUVELLES**

EDITION D (Travaux de la femme)  
Sommaire du 5 août 1892

L'Exposition des Arts de la femme au Palais de l'Industrie. — La mode chez les femmes sauvages. — Une amusante exhibition d'ornements primitifs, etc.

Travaux de fantaisie : Porte-photographie. Travaux manuels : Couture : Points de fronces. — Fronces doubles. — Montage des fronces. — Montage des poignets. — Bouillonnés. — Fronces des manches. — La coupe. — La jupe. — Métrage des jupes.

Blanchissage : Lavage à l'amer de bœuf. — L'écorce de Panama. — Le marc de café. — L'eau d'épinard. — Lavage du linge russe. — Les mousselines, etc.

Repassage : Le glaçoir — Empesage des faux-cols et manchettes. — Glaçage, etc.

Alimentation : Préparation du pot-au-feu. — Cuisson. — Soupe croûte-au-pot. — Conservation du bouillon. — Consommé. — Victuailles de la saison, etc.

FABRICATION DE LA FLEUR ARTIFICIELLE (suite)  
Abonnements : un an, 6 fr. ; Etranger, 8 fr.  
Numéro spécimen : 30 centimes  
Admin. : 4, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

**Journal des demoiselles**

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 43, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

**BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE**  
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE  
**CAMILLE FLAMMARION**

**PHYSIQUE POPULAIRE**  
Par Emile DESBEAUX  
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La *Physique populaire*, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque* fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

**AUDOUARD**

EX-Professeur de  
PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES  
A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE  
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

**CHIRURGIEN DENTISTE  
A BRIVE**

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>m</sup> mercredi  
de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

**DENTS & DENTIERS**

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire  
FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES.

**LA REVALESCIERE**

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques : « Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M<sup>lle</sup> GAUGUEN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**A VENDRE**

POUR RAISON DE SANTÉ

La belle Propriété Vignoble

de Mercadal, par Pélacoy

à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CARTES DU LOT**

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

**A LOUER**

UN APPARTEMENT

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

**A LOUER** un Appartement

composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

**LE COURRIER DES MODES**  
PARISIENNES  
12 pages - 15 centimes  
plus complet que les journaux à 25 cent.  
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.  
Feuilletons, Causerie médicale par M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> BERTILLON. Etude : **QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?**  
décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : 2<sup>fr</sup> 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois : 5<sup>fr</sup>. Pour l'abonnement, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs : **IMANS & C<sup>ie</sup>**, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PUVRIGOS, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
MÉTHODE DES PLÂTES-ULCÈRES VARIQUEUX considérée comme incurable par les Médecins les plus célèbres  
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LERORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.



**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!**

GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, abrasions, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, et de toutes les affections de la peau. Réparation exacte du poil par le vrai **Réparateur TRICARD**. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai **Réparateur TRICARD**, dit aussi **Réparateur J. B. A. T.** connu depuis plus de 20 ans, toujours dans des boîtes carrées plates, étiquettes jaunes.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes de revendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratuit à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

**Etablissement Hydrothérapique**

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.